

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 22 (1886)
Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

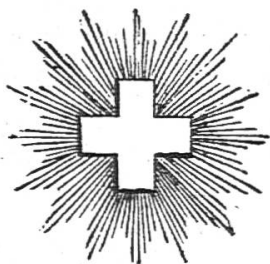
Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTRUY

XXII^e Année.



1^{er} SEPTEMBRE 1886.

N^o 17.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Histoire de la pédagogie : Répertoire des ouvrages pédagogiques du XVI^e siècle, publiés par Ferdinand Buisson, inspecteur général de l'enseignement, directeur de l'enseignement primaire. — Rapport du département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel pour l'année 1885. — Cours de travaux manuels à Berne. — Les accents dans la langue, travail présenté à la Société pédagogique vaudoise, dans la séance du 12 mai 1886 (Suite et fin). — Correspondance bernoise. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Intérêt de la société. — Partie pratique : Hygiène. Arithmétique. Leçons de choses.

HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE

Répertoire des ouvrages pédagogiques du XVI^e siècle

(Publié par FERDINAND BUISSON)

*Inspecteur général de l'enseignement, directeur de
l'enseignement primaire. (1)*

Comme le dit la préface, cet ouvrage n'est ni un livre proprement dit, ni un catalogue ; c'est un recueil de renseignements recueillis de tous les points de la France et tirés des collections bibliographiques les plus importantes. La Renaissance des lettres au XVI^e siècle a été la renaissance des écoles ; c'est ce que

(1) Imprimerie nationale Hachette. Volume grand in-8^o, 733 pages.

ce recueil contribuera singulièrement à mettre en relief. « Il n'y » a pas, dit éloquemment M. Buisson, de plus beau spectacle ; » jamais l'esprit humain ne mit plus de candeur et n'éprouva » plus de joie à faire la découverte de son bon droit, à se sentir » capable de connaître le vrai, d'admirer le beau, de vouloir le » bien ; jamais il ne crut plus facile, plus simple, plus naturel » de transmettre par l'enseignement la vertu, la science, l'art, » tout le patrimoine de l'humanité. »

Dans ce mouvement admirable des esprits, M. Buisson nous le montre, la France, pendant les belles années de François I^{er}, loin de rester en arrière, déployait un zèle, une audace étonnante à tout remanier et rajeunir dans l'enseignement par la *librairie scolaire* : essais originaux, projets de réforme, traités pour les maîtres, livres et livrets pour les élèves, éditions scolaires, traductions, recueils de morceaux choisis, manuels variés non seulement pour les trois langues alors classiques, l'hébreux, le grec et le latin, mais pour le français dont les novateurs ont proclamé la précellence.

L'un de ces novateurs utiles et féconds fut Etienne Dolet, d'Orléans, dont le Trésor (Thésaurus) peut être considéré comme le manifeste de la nouvelle pédagogie.

« La barbarie, ainsi s'exprime l'auteur du Trésor, régnait partout en Europe. Tout à coup, Laurent Valla, aidé de quelques » vaillants compagnons d'armes, l'attaque de front. A peine y » prend-on garde, tant la brèche est petite dans les rangs épais » de la barbarie. Mais voici venir à la rescousse Ange Politien, » Pic de la Mirandole, Philelphe, Marsile Ficin, et toute cette » illustre génération, qui, bardée d'éloquence, engage la bataille » et commence la déroute de l'ennemi. Le bruit s'en répand et chaque pays envoie un renfort à l'armée des lettres. L'Italie envoie » Bembo et Sadolet, Vida Sannazar, Alciat et combien d'autres ; » l'Allemagne : Agricola, Erasme, Mélancton, Ulrich de Hutten ; » l'Angleterre : Thomas Morus et Thomas Linacre ; l'Espagne : » Louis Vivès..... »

Pour la France, Dolet cite entre autres Guillaume Budé, Lefèvre d'Etaples, Rabelais, Michel de l'Hôpital, le Chancelier par excellence.

Qu'on ne s'étonne pas de voir Erasme cité comme Allemand ; les érudits de ce temps-là ne distinguaient pas toujours entre Hollandais et Allemands. Erasme, d'ailleurs, est souvent considéré comme un écrivain d'outre-Rhin, soit par ses relations et son rôle dans les affaires du temps, soit par son séjour prolongé à Bâle où il voulut mourir ; mais comme Bâle était devenue une ville suisse, nous pouvons aussi nous, Suisses, réclamer Erasme pour une part et même la plus grande, toutefois après la contrée qui lui a donné le jour.

Notre pays n'est pas nommé dans la galerie des humanistes (on nommait ainsi les lettrés du XVI^e siècle) d'Etienne Dolet. Les confédérés brillaient, sans doute alors par les armes plus encore que par les lettres. Ils eussent cependant mérité une mention spéciale pour avoir produit quand même de nombreux champions de la lumière contre la barbarie. Nous ne parlons ici que des plus illustres : Glaréan, Vadian (Watt) de St-Gall, Zwingli, Conrad Gesner, les deux Platter du Valais. Or tous ces personnages figurent dans le répertoire de M. Buisson à l'exception des Platter, père et fils. Thomas Platter, le gardeur de chèvres, devenu un savant professeur de grec, ne doit cependant pas être resté tout à fait inconnu en France, ne serait-ce que par sa curieuse autobiographie.

Le plus célèbre de nos lettrés, humanistes et pédagogues du XVI^e siècle, le polygraphe Glaréan, comme l'appelle avec raison le Répertoire, est mentionné sous des rubriques diverses : *géographie, arithmétique, art poétique*. Mais nous l'avons cherché en vain sous les rubriques : *musique, éducation, histoire*. Comme pédagogue en particulier, Glaréan mérite une place importante dans l'histoire de l'éducation, place qu'on ne lui a pas donnée jusqu'à présent. Nous consacrerons un prochain article à mettre en lumière le grand humaniste et pédagogue de Glaris, oublié entre autres par Marc Monnier, dans ses admirables études sur la Renaissance.

En attendant, saluons avec reconnaissance et bonheur, le livre monumental dont M. Buisson a eu l'initiative et la direction. C'est par des publications pareilles qu'on illustrera et fera avancer l'histoire de la pédagogie en France et ailleurs.

ALEXANDRE DAGUET.

R A P P O R T

*du département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel,
pour l'année 1885.*

Ce rapport, riche en faits instructifs, nous apprend d'abord que l'on s'occupe d'un nouveau manuel pour l'enseignement du français. La grammaire de M. Ayer, trop érudite et technique pour le jeune âge, serait remplacée par un ouvrage dont la rédaction a été confiée à M. l'inspecteur d'écoles Ami Gebhard et passe à la révision d'une commission nommée à cet effet.

La statistique du personnel enseignant accuse la présence de 420 membres de ce corps, dont 133 instituteurs et 287 institutrices.

La statistique des élèves évalue le nombre de ceux-ci à plus de 20,000. La plupart reçoivent leur instruction dans les écoles publiques, puisque le nombre de ceux qui sont instruits à domicile n'est que de 211 et celui des écoliers qui fréquentent les écoles privées de 1183.

MM. les inspecteurs d'écoles signalent le fait que les absences sont toujours assez nombreuses et parlent d'une mesure destinée à les diminuer et qui est introduite dans quelques localités. Chaque élève reçoit un carnet sur les pages duquel les parents doivent inscrire la demande de congé. Ce carnet fait ainsi connaître le chiffre des absences à qui de droit et facilite le contrôle, ainsi que la tâche du préposé à cette partie de l'administration scolaire.

Au point de vue pédagogique ou didactique, les inspecteurs déplorent la manie de souffler qui, au moment des examens, gagne les élèves et jusqu'aux maîtres, empêchant ainsi une appréciation exacte de la valeur individuelle et collective de l'école. Les examens écrits, ne se faisant pas partout sous une surveillance suffisante, il en résulte que les travaux peuvent être retouchés par les instituteurs et les institutrices. En général cependant les commissions d'éducation comprennent et remplissent avec conscience leur mission. Un abus réel qui s'est glissé dans les examens est celui de représentations ou récitation de comédies qu'on nomme *poésies de visite*. On dérobe ainsi un temps précieux à l'examen.

Les sujets de composition notés par les inspecteurs sont :

Ce que j'aime. — Mon meilleur ami. — Utilité des cours d'eau. — La cloche d'alarme. — Trait de courage d'un enfant. — Mon premier voyage en chemin de fer. — Ce que j'ai appris à l'école pendant cet hiver. — Devoirs d'une bonne fille envers ses frères et sœurs. — Un nid d'hirondelles. — Lettre à un petit fumeur.

Aux sujets que l'on traitera l'an prochain, nous aimerions voir joindre dans nos écoles les sujets suivants : la bonne mère. — Respect dû à la vieillesse. — Respect pour le pauvre. — Eloge de l'âne, ce cheval du pauvre.

Les inspecteurs se plaignent qu'on ne connaît pas encore la méthode de lecture Regimbeau, comme l'a prouvé récemment un examen de concours. On ne sait pas non plus manier le boulier-compteur. Ceci est peut-être à l'adresse de l'Ecole normale des jeunes filles et l'auteur de ces lignes tiendra compte, pour sa part, de la légitime observation de MM. les inspecteurs. A propos de la méthode phonétique qui trouve encore de l'opposition malgré ses avantages réels, déjà énoncés par Pascal, le grand géomètre, ce rapport en contient une analyse détaillée et concluante, puisqu'après la 3^e ou 4^e leçon, l'enfant peut déjà lire. L'orthographe, au témoignage des inspecteurs, n'en souffre pas.

La question de l'enseignement professionnel est résolue par les inspecteurs de la façon suivante : Les élèves exécuteraient des travaux de tissage, tressage, pliage, des figures formées de pièces de bois, des solides géométriques, des boîtes en carton ; ils orneraient

de dessins les dites boîtes, brocheraient des cahiers, découperaient des vignettes, se livreraient au modelage et au moulage. Ces travaux exécutés, on passerait à la vannerie et à des ouvrages de fil de fer. Ces essais de travaux manuels ne seraient ni coûteux, ni difficiles à introduire.

Les inspecteurs ont inséré dans leur rapport celui que M. Dusaud a fait sur l'exposition neuchâteloise à Zurich et l'accompagnent de l'observation que le rapporteur genevois n'a pas tenu un compte suffisant des envois de Neuchâtel. Ils se demandent si le rapport rédigé en allemand par M. Wettstein n'est pas plus détaillé et plus complet en ce qui concerne les produits neuchâtelois. Nous avons parcouru le grand travail de M. Wettstein et de ses sept collaborateurs, formant plus de 600 pages de texte. Il s'y trouve ça et là une mention relative aux spécimens de l'école neuchâteloise, par exemple, à l'occasion des dessins exposés par l'Ecole d'art de la Chaux-de-Fonds. M. Wettstein lui-même dit dans son rapport sur le dessin à main-levée que l'école en question avait 47 grands tableaux vigoureusement tracés pour être vus à distance, mais où il trouvait les ombres trop fortes pour former un tableau d'art.

Les livres de lecture de la Suisse romande sont convenablement appréciés par M. Utzinger, maître secondaire à Riesbach, près Zurich, dans son étude consciencieuse sur la langue. Dans l'article relatif aux mathématiques, M. Ernst, maître secondaire à Winterthour, blâme avec raison la manie qu'ont certains maîtres de la Suisse romande comme de la Suisse allemande, de pousser trop loin l'étude des nombres et de faire les équations du second degré qui n'appartiennent pas à l'enseignement secondaire.

Mais nous oublions qu'il s'agit ici du rapport des inspecteurs d'écoles neuchâtelois et non de celui de l'Exposition de Zurich qui est déjà loin de nous et dont nous avons donné notre impression dans le temps.

Disons en terminant que le travail des inspecteurs des écoles neuchâteloises dénote le zèle et l'activité, le feu sacré sans lequel on ne fait rien dans l'instruction publique. Nous ne doutons pas que la révision de la loi scolaire qui se prépare ne trouve en eux des interprètes à la fois dévoués et intelligents, fermes et prudents.

ALEXANDRE DAGUET.

COURS DE TRAVAUX MANUELS A BERNE

Le *Journal du Jura* de Bienne et la *Berner Zeitung* nous donnent d'instructifs détails concernant le cours de travaux manuels que M. le conseiller d'Etat Gobat, directeur de l'instruction publique, a fait instituer à Berne, et qui s'est terminé samedi 21 août, par une exposition, suivie d'un banquet modeste.

Les objets étaient exposés dans la halle de gymnastique du nouveau gymnase. La plupart des instituteurs n'avaient jamais manié un outil. Et cependant, après quatre semaines de séjour à Berne, chacun d'eux est parvenu à fabriquer une trentaine d'objets : carnets, portefeuilles, boîtes de diverses formes et grandeurs, étuis, coffrets, tire-bottes, escabelles, tabourets, plateaux, ustensiles de cuisine, thermomètre fixé sur une élégante sculpture, travaux de cartonnage, de modelage, de menuiserie, de sculpture, tout cela très bien exécuté, réjouissait la vue du public, témoin de ces résultats merveilleux d'un travail persistant de quatre semaines. Des maîtres excellents dirigeaient, il est vrai, les instituteurs. M. Rudin, instituteur à Bâle, était le directeur du cours. Il était parfaitement secondé par M. Guggisberg, menuisier, d'une habileté éprouvée et M. Huber, instituteur de Bâle, pour les ouvrages sur bois ; par MM. Hurni et Grob, pour les cartonnages et la reliure. Deux autres instituteurs, MM. Scheurer et Tschanz servaient d'auxiliaires, et un instituteur bâlois, M. Schmieder, présidait aux modelages et aux travaux de sculpture.

Aussi, la salle du banquet a-t-elle retenti de paroles reconnaissantes des instituteurs qui ont participé au cours. Les trois directeurs de l'instruction publique de Berne, Fribourg et Saint-Gall qui assistaient à la clôture et au repas qui a suivi, ont exprimé leur satisfaction. Il en a été de même de M. Kummer, directeur du bureau fédéral des assurances et de M. Etienne, inspecteur des fabriques, qui portent un vif intérêt aux travaux professionnels que ce dernier est allé étudier à Lyon. Il vient de publier un écrit extrêmement instructif et intéressant sur le *Choix d'une profession* dont nous avons à rendre compte dans l'*Educateur*.

C'est par des expériences comme celle qui vient de se faire à Berne et non par des raisonnements qu'on fera progresser l'idée du travail manuel, en montrant ce que peut accomplir la main de l'homme, cet admirable instrument dont on apprend à se servir pour exécuter des ouvrages dont on ne se serait jamais cru capable avant d'en avoir appris à faire usage par une direction intelligente et par des efforts successifs, courageux, persistants. Le prochain cours se tiendra à St-Gall.

Le 10 août, à la suite de la tenue du cours de Berne, pour les travaux manuels, il s'est formé une société pour la propagation d'iceux et le *Pionier* devient l'organe de la société. Mais comme il y a déjà beaucoup de sociétés et trop de sociétés, même sur le terrain scolaire, il a été sagement décidé que la société s'assemblerait tous les deux ans, corrélativement avec le *Schweizerische Lehrer Verein* ou la Société romande des instituteurs ; c'est le *Pionier* du 15 août qui nous donne ces détails.

A. D.

LES ACCENTS DANS LA LANGUE

*Travail présenté à la Société pédagogique genevoise,
dans la séance du 12 mai 1886.*

(Suite et fin).

Cinquante ans après, paraît-il, nous avons fait des progrès immenses en français, puisque Larousse dit de nous :

« La pureté de la langue française n'a été nulle part plus religieusement conservée que dans cette ville qui a eu la gloire de produire un de nos plus grands écrivains, l'immortel Jean Jacques, et qui offre encore aujourd'hui une réunion rare de savants et de gens de lettres distingués par leurs lumières et par leurs talents. »

Ne nous enorgueillissons pas, cependant, de la haute place que nous assigne Larousse, car il ajoute : « Mais cette correction de la langue des classes élevées, correction que Genève doit surtout à la présence des Calvinistes français qui vinrent y chercher un refuge contre la persécution de nos rois, n'a pas empêché le peuple de conserver dans son langage un grand nombre d'expressions particulières et locales qui en forment un dialecte à part. »

Pelletier, dans son *Essai sur la prononciation française*, ouvrage publié en 1834, nous paraît avoir le mieux saisi les déficiences de notre prononciation. Il nous reproche entre autres, de ne pas prononcer les mots avec assez de relief, d'énergie. Il compare cette réticence aux sons que tirerait une personne jouant du piano en ne faisant qu'effleurer les touches.

« Dans les trois cantons (Vaud, Neuchâtel et Genève), dit-il, il y a un préjugé qui n'a sa source que dans le ridicule. On est tellement habitué à mal parler que beaucoup de personnes craignent le blâme en parlant bien. » Ces paroles ne se trouveraient-elles pas encore vraies en l'an de grâce 1886 ?

Au commencement de son ouvrage, nous trouvons un chapitre intitulé : « Le vice du langage. » En voici quelques passages :

« Dans la classe pour laquelle j'écris, les dames s'habituent à une articulation comprimée : c'est je ne veù pas, embarrà, là bà, des bà, tous sons qu'elles font brefs, serrés, pendant qu'au contraire, l's qui est nécessaire dans la finale de ces mots donne toujours un son grave, fortement ouvert à la voyelle qu'elle précède, comme pàs, embarràs, là bàs, des bàs. »

Pelletier a trouvé un très bon moyen pour représenter la prononciation défectueuse des mots en *eur*. « Je ne puis, dit-il, mieux faire qu'en l'indiquant par *eux*, dont on ne prononce pas l'*x*, pour le remplacer par *r*, sans changer le son plein des trois premières lettres ; on prolonge le son, comme si l'*û* était circonflexe : bonheur. Le son *eur* doit être entièrement ouvert. »

Beaucoup de Genevois mettent encore des longues partout : *agréâble, sâlâde, mâlâde* ; ils remplacent le son *eu* par un *o*, *pople*, ou placent cet *o* devant *eu*, *poeuple*.

Le langage vaudois, à part la faute d'accentuation que nous avons signalée, se distingue surtout par son absence de nasales, par une quantité de syllabes brèves mises à la place de syllabes longues et par des sons ouverts partout. *Cieù, Dieu*, pour *cieux*, *Dieu* ; *il èt heureù*, pour *il est heureux* ; *coutò*, pour *couteau*, *j'aïs*, pour *j'ai*. Les finales en *ir* sont à peine caractérisées ; celles en *er* ne sont jamais liées aux mots qui suivent. C'est : *veù-tu fini*, pour *veux-tu finir*.

Dans le canton de Vaud, de même que dans le canton de Neuchâtel, toutes les finales en *e* fermé se prononcent en *e* circonflexe : *beauté, charité*, deviennent *beautê, charitê*. C'est, comme vous le voyez, le défaut contraire à celui que nous trouvons à Genève, lequel consiste à remplacer l'accent circonflexe et l'accent grave par un accent aigu : *tête, mère*, pour *tête, mère*. La même tendance à remplacer les sons ouverts par des sons fermés, se montre dans les mots *faire* et *plaire*, prononcés *fêre* et *plêre*.

Depuis une vingtaine d'années, au dire de personnes compétentes, Genève a fait des progrès marquants sous le rapport de la prononciation : les efforts que l'on a fait dans les écoles pour arriver à une bonne diction, ont réduit considérablement le nombre des Genevoises et des Genevois qui, n'osant ouvrir la bouche disent le *pò* à *ô*, *je ne veù pà*, et encore davantage, ceux qui, péchant par excès contraire, disent *sâlâde, mâlâde*.

Il faut espérer que dans le Grand Dictionnaire du XX^e siècle, s'il en paraît un, le nouveau Larousse pourra adresser à tous, sans restriction, le compliment que l'ancien ne faisait qu'à une partie de la population genevoise, et cela, non-seulement au point de vue de la pureté de la langue, mais aussi de la prononciation.

LOUIS GILLIÉRON.

CORRESPONDANCE BERNOISE

Berne, le 24 juillet 1886.

Cher Monsieur,

Dans le N^o 14 de l'*Educateur*, M. Gobat, de Corgémont, s'occupe des examens de recrues dans le canton de Berne. Il prétend que MM. Reinhard et Steinmann ont définitivement établi « que les examens de recrues sont en relation intime avec la fréquentation scolaire. » Je tiens à constater que c'est une erreur. Après de longues recherches sur les causes principales des déplorables résultats obtenus dans les examens de recrues dans notre canton, j'ai trouvé et démontré que les résultats des examens de recrues

correspondent d'une manière frappante avec la fréquentation de l'école dans les 30 districts du canton.

Voyez au *Pionier* de 1880, N° 5, l'article intitulé : *Der 17. Rang. und der bernische Schulzwang*. Avant cela on allait disant et répétant toujours que le Jura bernois faisait tout le mal. Mais j'ai constaté que les résultats dans l'ancien et le nouveau canton sont tout à fait identiques, que le canton de Berne, qui avait la note 10,9, aurait, sans le Jura la note 10,8 ! J'ai démontré aussi l'énorme différence entre le résultat des différents districts, différences plus grandes que celles qui existent entre les cantons suisses.

A la suite de mes remarques, MM. Reinhard et Steinmann ont reconnu la justesse de l'observation. Ces recherches, poursuivies pendant les années suivantes, n'ont pu que confirmer ce que j'avais trouvé au printemps 1880. A présent, pourquoi M. Gobat cite-t-il MM. Buisson, Reinhard et Steinmann et garde-t-il le silence sur celui qui a fait la découverte ?

Dans l'espérance que vous publierez cette réclamation dans l'*Educateur*, je vous en remercie d'avance.

Votre dévoué

E. LÜTHI.

NB. — Les documents relatifs sont à votre disposition.

BIBLIOGRAPHIE

MANUAL OF MERCANTILE CORRESPONDENCE, by Dr Ch. Vogel,
1^{er} volume anglais-français, Leipzig, chez A. Glöckner, 1886.

C'est un recueil très complet de lettres commerciales anglaises, circulaires, lettres de recommandation, lettres de crédit, offres de services, informations, renseignements, consignations, comptes de rente, accusés de réception, avis de traites, d'expédition, comptes-courants, correspondance avec débiteurs, avec créanciers, affaires maritimes, etc. Le volume renferme une série de formulaires de factures, traites, connaissements et autres documents commerciaux ; il se termine par un vocabulaire anglais-français. — La plupart des lettres nous paraissent provenir du commerce réel ; aussi se distinguent-elles par la clarté et la simplicité du style. Cet ouvrage sera certainement bien accueilli dans nos écoles de commerce ; il a sa place marquée dans les bibliothèques des jeunes commerçants.

L. DUBOIS (1).

(1) Directeur de l'Ecole commerciale de Neuchâtel.

COURS DE LANGUE FRANÇAISE, à l'usage des écoles primaires, d'après une nouvelle méthode rédigée et conformément aux programmes officiels de 1882, par Metey et Richardot, agrégés de l'Université et officiers d'Académie, 248 pages in-8°, chez Delagrave, rue Soufflot, 15, Paris.

Nous n'avons sous les yeux que le cours moyen et non le cours élémentaire dont nous attendions la réception pour rendre compte du cours en commençant par les éléments. Cette grammaire nouvelle est fondée sur le principe juste qu'on doit étudier la grammaire par la langue et non la langue par la grammaire.

La richesse des exemples et la variété des exercices sont un autre mérite de l'ouvrage. Ces exercices, sont les uns d'application, d'autres d'invention et enfin de rédaction. Des morceaux choisis avec soin, suivis d'exercices de diction achèvent de faire du livre de MM. Metey et Richardot un travail original. A. D.

La Société de géographie de Neuchâtel vient de publier une seconde livraison non moins substantielle et intéressante que la première; on y remarque comme morceau de résistance, l'article sur les *Colonies de l'Allemagne*, de M. Théophile Zobrist, actuellement professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy. Cette seconde livraison s'ouvre par le rapport qu'a présenté M. Jules Maret, l'un des rédacteurs de la *Suisse libérale*, en sa qualité de président de la Société. Suivent des lettres sur la Bolivie dont la description sent un peu trop le panégyrique. Cette seconde livraison est illustrée de deux cartes représentant les possessions allemandes en Afrique et en Océanie qui ajoutent à l'intérêt du travail de M. Zobrist.

CHRONIQUE SCOLAIRE

FRANCE. — Le Manuel général de l'instruction primaire du 17 juillet annonce avec une légitime satisfaction en tête de ce numéro, que son rédacteur en chef, M. Charles Defodon, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. On récompense ainsi les bons services que M. Defodon rend à l'instruction publique depuis 14 ans, comme professeur bibliothécaire du Musée pédagogique et surtout comme rédacteur en chef du Manuel de l'instruction publique. M. Defodon, on se le rappelle, représentait la France au Congrès scolaire de Genève et a témoigné de sa sympathie pour la Suisse et ses hommes d'école dans plusieurs circonstances.

Les étudiants de Paris se préparent à célébrer le centenaire de M. Chevreul, le professeur exceptionnel que son haut âge rend cher et sacré à la jeunesse française, moins légère qu'on ne le prétend, puisqu'elle sait honorer la vieillesse et les services rendus.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Je reçois, trop tard pour être insérée dans ce numéro, une réclamation du Comité cantonal vaudois au sujet du compte-rendu que j'ai fait du Congrès de Porrentruy ; elle paraîtra dans la prochaine livraison. La réclamation porte la date du 28 août et m'est parvenue le 31 pour être insérée dans le numéro du 1^{er} septembre.

A. DAGUET, *rédacteur en chef.*

Personnel enseignant primaire

NOMINATIONS

RÉGENTS : MM. Paschoud Alphonse, à Arnex (Orbe) ; Henry Alphonse, à Chavannes-le-Veyron ; Mercier Maurice, à Vevey ; Nicod Henri, à Lonay ; Moillen François à Escherins ; Nicod Emile, à Ferlens ; Magnin Louis, à Ecublens ; Chevalley Henri, à Arzier ; Desponds François, à Vallorbes ; Viguet Jules, à Yverdon ; Gorgerat Eugène, à Courtilles ; Nicole Albert, à Cerniaz.

RÉGENTES : M^{les} Bonnet Marie, à Mauborget ; Guex Constance, à Epesses ; Dind Adèle, au Brassus ; Rouffy Clémence, à Pully ; M^{me} Thevenat-Poirier, à Yverdon ; Vidoudez Louise, à Yverdon ; Jaccoud Charlotte, à Vevey.

PARTIE PRATIQUE.

HYGIÈNE.

M. Préterre, rédacteur en chef de *l'Art dentaire*, à Paris, vient de publier, à l'usage des écoles, une petite brochure de 46 pages sur l'hygiène des dents. Cet opuscule est envoyé gratuitement à tous les instituteurs français, mais il mériterait de figurer dans toutes les bibliothèques scolaires. — Nous en extrayons le chapitre suivant :

Influence des aliments sur l'état des dents.

L'état des dents dépend beaucoup du régime alimentaire. Ce régime a une telle influence qu'un dentiste expérimenté peut souvent reconnaître, au simple aspect des dents, le régime alimentaire habituellement suivi.

Le régime animal et substantiel des habitants des villes favorise la production du tartre, tandis que le régime végétal et moins riche des paysans le réduit à presque rien.

Le sucre, bien que le fait ait été contesté, exerce sur la production de la carie une influence attestée par le mauvais état de la bouche des confiseurs, des ouvriers employés dans les fabriques de sucre et des personnes qui font un abus trop grand des friandises.

Il faut se méfier également des acides, qui sont les agents les plus actifs de décomposition de l'émail. On peut rayer facilement avec l'ongle une dent qui a séjourné pendant quelques jours dans du vinaigre. La carie est très fréquente dans les régions où les boissons acides comme le cidre sont en usage. Les boissons trop chaudes ou trop froides, les sorbets et les glaces sont également contraires à la conservation des dents. C'est aux boissons glacées, si répandues aux États-Unis, qu'on attribue surtout la fréquence de la carie en Amérique.

Les eaux calcaires paraissent aussi exercer une action funeste sur les dents. Les habitants des régions où se boivent de telles eaux, perdent leurs dents de bonne heure. Le terme de *dents crayeuses* semble assez justifié.

Les contrées humides et marécageuses exercent également une influence fâcheuse sur les dents ; il serait difficile de dire, dans ce cas, si c'est à l'atmosphère respirée par les habitants ou aux eaux qu'ils boivent, qu'il faut attribuer les altérations observées.

La salive a une réaction alcaline. Mais, sous l'influence de causes très variées, elle peut acquérir une réaction acide et, dans ce cas, elle est susceptible d'agir plus ou moins énergiquement sur les dents. De nombreuses expériences ont prouvé que, parmi les substances susceptibles de se trouver en contact avec les dents, un grand nombre étaient susceptibles de les attaquer.

Voici le résumé de ces expériences :

Les alcalins, c'est-à-dire les substances analogues à la potasse et à la soude, sont sans action sur l'émail.

L'acide lactique (acide qu'on rencontre dans le lait caillé), est sans action sur l'émail, mais attaque le ciment à la façon des acides.

L'acide citrique, acide qu'on rencontre dans beaucoup de fruits : oranges, citrons, etc., a une action destructive très énergique, supérieure à celle de toutes les substances qui peuvent se rencontrer dans la bouche.

L'acide malique, qui existe en grande quantité dans les pommes, possède aussi une action destructive très marquée.

Le vinaigre agit également d'une façon énergique.

Le raisin possède une action destructive puissante. Il détruit en moins de vingt-quatre heures l'émail des dents qui y sont plongées.

L'albumine, qui forme le principe essentiel d'un grand nombre d'aliments, et surtout le blanc d'œuf n'agit pas sur les dents. Mais lorsqu'elle est décomposée, ce qui arrive quand des particules alimentaires ont séjourné pendant quelque temps entre les dents, elle donne naissance à des produits qui altèrent facilement l'émail.

Le sel marin est sans action.

Le tannin, très commun, comme on le sait, dans beaucoup d'aliments, le vin notamment, n'attaque l'ivoire et le ciment qu'en solution concentrée.

L'acidité du *mucus buccal*, quelle qu'en soit la cause, a pour résultat le développement de nombreux champignons qui ne sauraient exister dans un milieu alcalin.

Les conséquences pratiques de ce qui précède sont évidentes. Ces expériences nous montrent l'utilité du nettoyage fréquent des dents avec un dentifrice à réaction alcaline et l'importance du cure-dents et du rince-bouche après les repas pour débarrasser entièrement la bouche des particules alimentaires et des acides engendrés par leur décomposition (1).

Le régime alimentaire a donc, comme on le voit, une importance considérable sur l'état des dents. Mais le défaut de soins de propreté a une influence beaucoup plus grande encore. Les dents qui ne sont pas nettoyées sont des dents fatalement vouées à la carie et à tous les accidents que la carie entraîne. Mais ce n'est pas la carie seule que le défaut de propreté des dents détermine. Les bouches mal nettoyées sont promptement envahies, par suite de la décomposition des matières alimentaires, par d'innombrables parasites dont le moindre inconvénient est de

(1) Voici ce que recommande M. Préterre pour le nettoyage des dents : Comme poudre dentifrice économique, dit-il, la craie préparée en poudre rend de grands services. En frottant d'abord la brosse à dents humide sur un morceau de savon, puis la posant légèrement sur la craie en poudre, on aura un mélange qui nettoie parfaitement et dont les propriétés alcalines sont précieuses pour la conservation des dents.

donner à l'haleine une odeur des plus désagréables. Une immense forêt remplie de marécages, au sein desquels vivent des végétaux et des animaux en quantités innombrables, tel est le spectacle qu'offre à l'œil de l'observateur armé du microscope l'intérieur d'une bouche humaine dont la propreté n'est pas parfaite.

PROBLÈMES PRÉSENTÉS PAR A. DROZ

I. POUR ÉLÈVES D'ÉCOLES SECONDAIRES

Arithmétique

1° Un vaisseau de guerre poursuit un paquebot ennemi à 9 heures du matin. La distance entre le vaisseau et le paquebot est de 14 kilomètres. Le vaisseau file 15 nœuds à l'heure (1 nœud = 1,852 mètres). Le paquebot ne parcourt que 20 kilom. 780^m à l'heure. Après une heure de chasse le paquebot jette sa cargaison à la mer et augmente ainsi sa vitesse de 4 kilom. par heure. On demande à quelle heure le vaisseau pourra envoyer son premier obus sur le paquebot, en supposant que le canon d'avant ouvre son feu à 1,800 mètres.

2° Un père et son fils font la convention suivante : chaque fois que le fils est premier en composition il reçoit du père 20 fr. ; dans le cas contraire il rend 12 fr. Après douze compositions, le fils possède 112 fr. Combien de fois a-t-il été premier ?

3° Trois ouvriers ont placé ensemble 1,200 fr. Après huit ans, ils retirent capital et intérêt, le 1^{er} 792 francs ; le 2^{me} 528 francs ; le 3^{me} 264 fr. Qu'a placé chacun et quel était le taux ?

Ces trois problèmes ont été proposés en France pour l'examen de volontariat.

II. POUR MESDAMES LES INSTITUTRICES

a) Sur un des côtés d'un angle droit on porte depuis le sommet n divisions égales $OA = AB = BC = \dots = 1$ mètre ; sur l'autre côté, on porte de même n divisions $O'A, A'B, B'C'$, égales chacune à 2 mètres. On tire les droites AA', BB', CC' , etc.

Evaluer les aires des différents trapèzes et déduire de ces considérations un théorème remarquable sur les suites de nombres impairs ?

III. POUR SOCIÉTAIRES

a) Dans un polygone les angles sont en progression arithmétique. Le plus petit est de 99° et la raison est de 10° . Combien ce polygone a-t-il de côtés ?

b) Quel doit être le dernier terme de la première colonne d'une table de Pythagore pour que la somme de tous les nombres inscrits dans cette table soit de 18,496.

A. DROZ.

NOTA. — Les meilleures solutions de ces problèmes seront insérées.

Leçons de choses.

1. *Le Lézard.*

On fuit le lézard.

On craint de le toucher.

C'est un tort : le lézard est l'ami de l'homme. Il est caressant.

Il lèche avec sa petite langue la main de celui qui le traite bien.

Il est intelligent, et une preuve, c'est qu'il est sociable.

Un de mes amis avait apprivoisé un lézard.

A l'heure de son dîner, il était à la croisée de sa chambre.

S'il manquait à l'appel, c'est que mon cousin avait dîné plus tôt que de coutume.

Un coup de sifflet le faisait sortir de son trou et grimper lestement à la fenêtre.

Là il recevait certains aliments qu'il mangeait, dévorant de son regard plein d'amitié son maître, comme pour le payer de sa bienfaisante complaisance.

Les animaux sont reconnaissants.

2. *Le Hérisson.*

Le hérisson est un petit quadrupède hibernant.

Il se nourrit d'insectes, de colimaçons, de limaces, de fruits.

Ses mâchoires ont trente-six dents.

Il est pourvu d'une armure défensive formée de petites pointes aiguës, qui ne sont autre chose que son poil.

Ces pointes ou épines le rendent difficilement attaquable.

Le hérisson est bon nageur. Il court et grimpe aisément.

A leur naissance, les petits des hérissons sont tout blancs.

Les uns ont la tête semblable à celle du chien et les autres à celle du cochon.

Dans notre contrée, peu de personnes se nourrissent de la chair du hérisson.

Les ambulants seuls lui font la chasse.

Le Singe.

Le singe est l'animal qui ressemble le plus à l'homme, par sa conformation et son intelligence.

Il sait remarquer et réfléchir.

S'il est dressé, il peut se tenir à table sans bouger.

Il se sert de la fourchette, de la cuiller.

Il se verse à boire. Il choque le verre.

Il sucre son café, son thé, et les prend à point.

Il est capable de remplir les fonctions de domestique.

On l'emploie à rincer les verres, à laver la vaisselle, à introduire et reconduire les étrangers, à aller chercher l'eau.

C'est là qu'il aime à tromper la surveillance des personnes qui vont à la fontaine.

Si ces personnes ne font pas attention, il a bientôt pris leur eau qu'il verse dans son seau.

Aussitôt on le voit s'enfuir habilement.

Les singes sont pillards et voleurs.

Lorsqu'ils ont résolu une expédition, le chef de la bande poste une sentinelle.

Si cette sentinelle aperçoit le propriétaire, elle avertit la troupe par le cri : houp ! houp !

Les singes partent à la hâte, emportant le butin qu'ils peuvent.

Le Sel.

Le sel donne bon goût à nos aliments.

Sans le sel nous ne pourrions pas conserver la viande.

C'est grâce au sel que nous pouvons manger le hareng, la morue, les haricots verts en toute saison.

Il ne faut pas manger continuellement de ces aliments, ils irritent, échauffent l'estomac.

Le sel extrait de la mer est appelé sel marin.

Le sel tiré du sein de la terre prend le nom de sel gemme.

Il y a des familles entières qui vivent dans les carrières de sel gemme.

Elles y naissent et y meurent sans jamais avoir vu la lumière du soleil.

Il y a plusieurs mines de sel gemme en Suisse.

La vipère.

La vipère est un animal venimeux.

Les serpents venimeux ont des dents mobiles percées d'un petit canal.

Lorsque l'animal veut se servir de ses dents ou crochets, il les redresse. Le canal des crochets aboutit à la poche, à la glande qui contient le venin. En pressant, le serpent fait pénétrer le venin dans les chairs de la personne mordue.

Dans leur position ordinaire, ces crochets sont cachés dans la gencive de la mâchoire supérieure de l'animal. S'il se casse un crochet, il se trouve derrière des germes qui peuvent le remplacer.

Dans les pays chauds, la morsure des serpents venimeux est souvent mortelle.

Dans les pays tempérés ou froids, elle est rarement mortelle, excepté peut-être pour les petits animaux et les enfants.

Aussitôt qu'on a été mordu par un animal venimeux, on presse la plaie et on la lave à l'eau salée.

On se hâte d'appeler le médecin.

BOUYER.

RÉGENTES :

AUBONNE. — 900 fr. par an, logement, jardin et plantage ou une indemnité équivalente, et 6 stères de bois. — Examen à Aubonne le 29 septembre.

CHARDONNAY-MONTAUBION, école mixte. — 900 fr. par an, logement, jardin, plantage et 4 stères de sapin. — Examen à Chardonnay-Montaubion le 23 septembre.

CORSIER SUR VEVEY, maîtresse d'ouvrage de l'école des Monts. — 6 heures de leçons par semaine. — 100 fr. par an. — Entrée en fonctions le 1^{er} novembre.

L'ABBAYE, école semi-enfantine du Bas-des-Bioux. — 350 fr. par an, logement, jardin, plantage, 6 à 8 stères de bois. — Entrée en fonctions le 1^{er} novembre.

MARTHERENGES, école mixte. — 900 fr. par an, logement, jardin, plantage et bois. — Les postulantes seront tenues de pouvoir donner les leçons de géométrie et d'instruction civique. — Examen à Martherenges le 30 septembre.

ROSSINIÈRES, école inférieure tenue du 1^{er} novembre à Pâques. La titulaire pourrait être appelée, moyennant une augmentation de traitement, à donner en outre les leçons d'ouvrages et à diriger en été une école enfantine. — 500 fr. par an, logement, jardin et plantage. — Examen à Rossinières le 27 septembre.

On demande

pour la Russie un jeune homme mûr, de bonne famille et instruit comme bibliothécaire. On exige surtout de lui la connaissance parfaite de sa langue.

S'adresser à MM. Baupp et Bavelot, banquiers à Nyon. 3-1

Imprimerie V. MICHEL
Fournitures scolaires

—o—
LA FORÊT

PRIX : Broché, 4 francs 50 ;
Cartonné, 5 francs.

Pensionnat de jeunes filles

A partir du 1^{er} octobre prochain, l'institution DAHEIM, à Ragaz (canton de St-Gall), recevra des jeunes personnes de la Suisse française désireuses d'apprendre l'allemand et de jouir en même temps des avantages de la vie de famille et des leçons propres à compléter leur éducation. — Prix annuel de la pension : 900 à 1000 francs.

Pour de plus amples informations, s'adresser à la directrice, M^{lle} M. MULLER, à Ragaz. (H-3413-J) 2-2

Références : M. BALSIGER, directeur d'école normale, à Rorschach.

POUR
INSERTIONS

DANS TOUS LES

JOURNAUX

du CANTON, de la SUISSSE et de L'ETRANGER

S'adresser à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

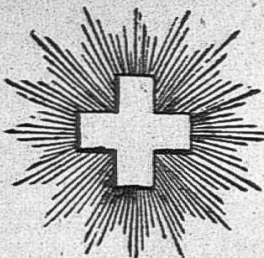
GENÈVE

LAUSANNE, NEUCHÂTEL, FRIBOURG, ST-IMIER
BALE, BERNE, ZURICH

etc., etc., etc.

XXII^e ANNÉE

N^o 18.



PORRENTRUUY

15 Septembre 1886.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse 5 fr. par an.

Pour l'Etranger 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne 25 centimes

ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le D^r **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

MM. A. Jaquet et **F. Allemand**, *rédacteurs pour la partie pratique*.

L'Éducateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser

à M. le D^r **Daguet**, à *Neuchâtel*, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.

à M. **A. Jaquet**, maître secondaire, à *Porrentruy*, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. **F. Allemand**, maître à l'Ecole modèle, à *Porrentruy*, les communications relatives à la langue française.

à M. **C. Colliat**, instituteur à *Porrentruy*, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. **Colomb**, **Mutruz**, **Hermenjat**, **Roux** et **Tharin**. — NEUCHÂTEL : MM. **Villommet**, **Miéville** et **Sauser**. — GENEVE : MM. **Charrey**, **Dussaud** et **Thorens**. — JURA BERNOIS : MM. **Schaffter** et **Mercerat**. — FRIBOURG : M. **Ducotterd**. — VALAIS : M. **Bruttin**. — SUISSE ALLEMANDE : M. **Gunzinger**.

Comité directeur : MM. **G. Breuleux**, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, président. — **E. Meyer**, recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, vice-président. — **G. Schaller**, inspecteur d'écoles, secrétaire. — **A. Jaquet**, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — **C. Colliat**, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. **F. Allemand**, maître à l'Ecole modèle de Porrentruy. — **A. Auberson**, maître à l'Ecole normale de Porrentruy. — **F. Guélat**, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève

RUE DES MOULINS
ET QUAI DE L'ÎLE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTRUUY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1886

Mise au concours

Une place de maître à l'école secondaire de Tramelan est mise au concours pour l'enseignement des branches suivantes : Religion, français, allemand, histoire et gymnastique, soit 32 heures de leçons par semaine.

Traitement : 2,200 fr.

La Commission se réserve de pouvoir changer dans certaines limites la distribution des matières d'enseignement.

Entrée en fonctions au 1^{er} novembre.

Les inscriptions seront reçues, d'ici au 1^{er} octobre prochain, par M. J. GROSS, pasteur, président de la commission de l'école secondaire.

Berne, le 9 septembre 1886.

2-1 DIRECTION DE L'ÉDUCATION.

On cherche pour une jeune demoiselle distinguée de l'Allemagne du Nord, 23 ans, bonne musicienne, capable et munie des meilleures recommandations, une place d'institutrice dans un pensionnat ou dans une famille auprès de jeunes filles. — S'adresser à M^{lles} LACROIX et HEINEMANN, 14, chemin de la Chevillarde, Grange-Canal, Genève.

(H-540-X)

2-1

On demande

pour la Russie un jeune homme mûr, de bonne famille et instruit comme bibliothécaire. On exige surtout de lui la connaissance parfaite de sa langue.

S'adresser à MM. Baupp et Bavelot, banquiers à Nyon.

3-2

LE GRAND MAGASIN DE PLUMES POUR LITS

de *Harry Unna*, à *Alltona*, près *Hambourg*, envoie franco de port et contre remboursement (pas moins de 10 livres) de bonnes plumes neuves.

Plumes pour lits, à 75 c. la livre.

Qualité extra-bonne, à 1 fr. 50 »

Qualité demi-duvet, à 2 fr. »

Qualité de duvet, à 3 fr. »

Emballage au prix coûtant. Ce qui ne convient pas est échangé.

Par 50 livres 5 % de rabais.

(H-o-6516)

10-1

AVIS

La Commission d'éducation de Neuchâtel met au concours le poste de maître de la 4^{me} classe latine. Le titulaire sera chargé de l'enseignement du français, du latin et du grec ; il aura 16 leçons par semaine, son traitement sera de 2560 francs par an. — Les aspirants à ce poste sont priés de se faire inscrire jusqu'au 30 septembre, chez M. P.-E. Barbezat, directeur des écoles municipales, en lui envoyant leurs titres.

(H-176-N)

1

Imprimerie V. MICHEL Fournitures scolaires

—o— LA FORÊT

PRIX : Broché, 4 francs 50 ;
Cartonné, 5 francs.